

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19437 - 75ÈME ANNÉE

853 700 habitants au 1er janvier 2017

La Réunion toujours terre d'émigration



Une croissance ralentie de la population

Entre 2012 et 2017, la population augmente de 0,5 % en moyenne par an, à un rythme supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 0,4 %). Cette croissance est moindre qu'entre 2007 et 2012 (+ 1,0 % en moyenne par an).

La croissance de la population réunionnaise entre 2012 et 2017 se place notamment derrière celle de Mayotte (+ 3,8 % par an en moyenne), de la Guyane (+ 2,3 %) et de la Corse (+ 1,2 %). Aux Antilles, la Martinique perd des habitants (- 0,8 %), tout comme la Guadeloupe (- 0,7 %).

La croissance démographique portée par le solde naturel

À La Réunion, le solde naturel porte la croissance démographique. L'excédent des naissances sur les décès conduit à une hausse de la population de 9 630 habitants par an en moyenne entre 2012 et 2017, soit + 1,1 % par an. La contribution du solde naturel à la croissance de la population de chacune des micro-régions est assez semblable.

Par ailleurs, les départs de La Réunion, plus nombreux que les arrivées sur la période récente, ralentissent la croissance de la population.

L'INSEE a dévoilé le 30 décembre dernier le résultat du dernier recensement de la population. Au 1er janvier 2017, notre île comptait plus de 850.000 habitants, avec une croissance plus importante que la moyenne française. Cette augmentation est freinée par une émigration massive, avec le départ chaque année de plusieurs milliers de personnes. En effet, la différence entre le nombre des naissances et celui des décès est supérieur à 9.000 par an, tandis que la hausse annuelle moyenne de la population est de 3.900 habitants. La différence s'explique par un solde migratoire négatif de plus de 5.000 personnes. C'est un nombre plus important de Réunionnais qui partent chaque année, car pendant ce temps d'autres personnes arrivent, notamment des Réunionnais de retour dans la fonction publique. Voici des extraits de l'article publié l'INSEE à ce sujet dans le numéro 167 de INSEE Flash.

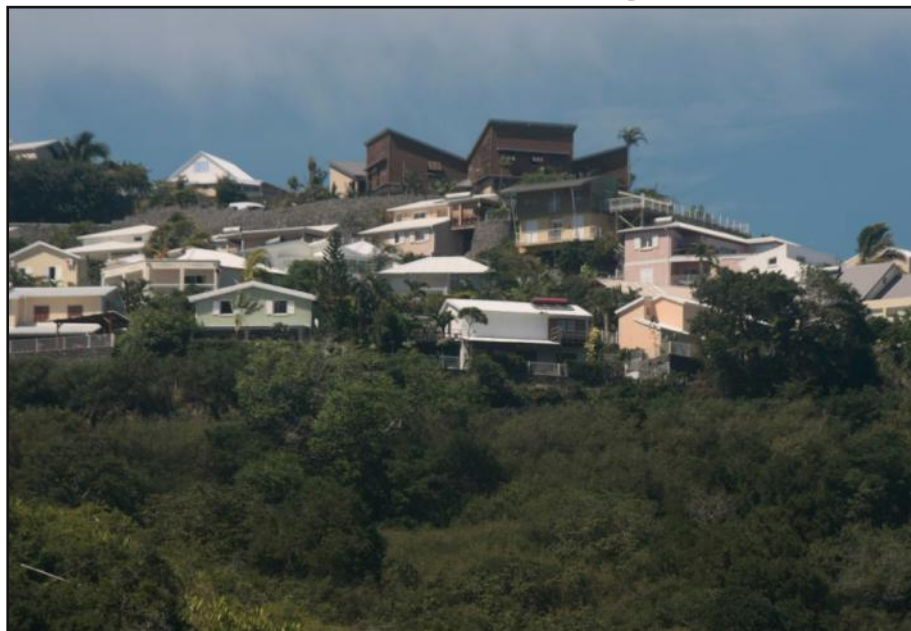
sonnes résident à La Réunion. La population progresse de 0,5 % par an depuis 2012, plus vite qu'en France métropolitaine (+ 0,4 %). La croissance démographique est portée par le solde naturel, marqué par un excédent des naissances sur les décès. Elle est freinée par des départs à présent plus nombreux que les arrivées. La croissance démographique de l'île est ainsi moins forte qu'entre 2007 et 2012. Elle s'infléchit dans la majorité des communes, et la population stagne dans trois communes et baisse même dans trois autres. La population se stabilise entre 2012 et 2017 dans l'Ouest, tandis qu'elle progresse à un rythme similaire dans les trois autres microrégions (de 0,6 à 0,7 % par an).

Au 1er janvier 2017, 853 659 habitants vivent à La Réunion, soit 1,3 % de la population française. L'île se classe au 25e rang des départements français les plus peuplés. De 2012 à 2017, la population augmente de 19 700 personnes, soit 3 900 habitants de plus en moyenne par an.

Au 1er janvier 2017, 853 659 per-

Résultats du dernier recensement publiés par l'INSEE

La population stagne à l'Ouest



Dans son numéro 167 de INSEE Flash, les résultats du dernier recensement font apparaître une évolution contrastée de la population dans les différentes régions de La Réunion. Ainsi, l'Ouest perd de son attractivité au profit des autres zones. Le coût du logement dans cette région est-il une explication ?

«À l'Ouest, la population stagne entre 2012 et 2017, alors qu'elle progressait de + 0,9 % par an entre 2007 et 2012. Les déménagements vers d'autres microrégions sont en

effet plus nombreux que les emménagements dans l'Ouest. Regroupant la moitié de la population de l'Ouest, Saint-Paul n'a pas gagné de nouveaux habitants entre 2012 et 2017. En outre, la population baisse au Port (- 1,6 % par an) et à Trois-Bassins (- 0,6 %), tandis qu'elle augmente beaucoup moins vite qu'avant à Saint-Leu (+ 0,4 % par an contre + 2,3 % entre 2007 et 2012). À La Possession, la population croît en revanche à un rythme qui reste soutenu, même s'il est moindre qu'entre 2007 et 2012.

Au Nord, le dynamisme se

maintient par rapport à 2007-2012 (+ 0,6 % par an). La population augmente notamment grâce aux nombreuses personnes venues pour étudier ou travailler dans l'agglomération dionysienne. Sainte-Marie contribue le plus à la croissance démographique du Nord. En effet, de nombreux logements y ont été construits.

La population augmente à un rythme assez proche à l'Est (+ 0,7 %) et au Sud (+ 0,6 %). Mais les évolutions sont très contrastées selon les communes. Au sein des communes de 30 000 habitants ou plus, Saint-Benoît, Le Tampon et Saint-Pierre sont nettement plus dynamiques que Saint-Louis et Saint-Joseph.

Peu dynamiques sur la période précédente, les petites communes de Petite-Île et Saint-Philippe le sont davantage entre 2012 et 2017. Dans ces communes, la croissance du parc de logements est un peu plus soutenue sur la période. La dynamique démographique reste forte à La Plaine-des-Palmistes, l'Entre-Deux et Bras-Panon. Aux Avirons, la croissance s'atténue nettement entre 2012 et 2017, tandis que la population se stabilise dans les cirques à Cilaos et Salazie et qu'elle diminue à Sainte-Rose.»

In kozman pou la rout

« Mi koné pa pou koué, mé pou li la vi lé an toultan an margoz »

Mésyé, Médam, La Sosyété koz èk moin sé koz èk in kouyon-mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. Zot i koné margoz ? Sa sé in nouritir marmaye i yèm pa sa-li lé si tan tèlman amèr ! Si tèlman mi sort lir dann zistoir kristyan, bann zanfan lété fine fatigé manz margoz, zot la tyé lo pyé avèk lo bouyante. Solman lo pyé la ropousé baba é la donn ankor plis é ankor plis pou manzé. Amenn la vi an margoz sé trouv l'amèrtime partou. Sé pa trouv konm k'i diré in koin syèl blé pou lo zyé ropoz in pé. Lé vré na d'moun amenn la vi konmsa : an margoz ! an margoz amèr ! é sa sé in n'afèr i trap bonpé d'moun. Pou zot la vi lé pa bèl, èl lé an margoz, èl lé amèr. Mé antansyon i di osi margoz lé amèr mé lo grin lé dou : sa i vé dir dann kèr so n l'amèrtime i ariv la vi in pé z'ète dos kansréti in pti pé – in pti gine-gine. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Bilan 2019 et perspectives

Les vœux du Mouvement réunionnais pour la Paix

Dans un communiqué publié ce 31 décembre, le Mouvement réunionnais pour la Paix rappelle les combats menés par les organisations progressistes dans l'optique de faire respecter la résolution de l'ONU décrétant l'océan Indien zone de paix. La militarisation des îles par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Inde se poursuivent, ce qui souligne que bien que nos pays soient pacifiques, des grandes puissances continuent d'utiliser les divisions pour imposer leurs intérêts.

«Cher-e-s ami-e-s du Mouvement réunionnais pour la Paix,

L'année 2019 se termine mais les conflits et atrocités de masse perdurent.

Avec l'augmentation spectaculaire de la population mondiale (de 1 milliard en 1800 à plus 7,6 milliards en 2019) les tensions risquent de s'exacerber.

Cependant, les options militaires, soit-disant sécuritaires, des grandes puissances se heurtent de plus en plus aux souhaits des peuples autochtones à vivre en paix chez eux et entre voisins.

En 2019, les pays de la zone de l'Océan Indien ont marqué un tournant dans ce sens :

- Le président de la France, lors de sa venue, en octobre, a annoncé que La Réunion servirait de base de stationnement pour la marine Indienne lors d'entraînements militaires

conjoint. Il en a profité pour se rendre sur les îles Glorieuses, sans concertation avec la partie malgache. Cela a soulevé l'indignation à Madagascar si bien que le président malgache a appelé, le 11 décembre dernier, à "l'unité nationale" pour "défendre leur souveraineté". Notre Mouvement a aussi réagi par voix de presse.

- Aux Seychelles, nos amis de "Préserve Seychelles" restent vigilants quant à l'installation d'une base militaire indienne sur l'île Assomption, à proximité d'un espace naturel protégé.

- À Agaléga, de plus en plus de voix s'élèvent et protestent contre les travaux militaires Indiens qui occupent déjà la moitié de l'île.

- Plusieurs actions d'envergure du Groupe Réfugiés des Chagos ont été couronnées de succès dont l'inscription du Séga Chagossien au patrimoine mondial de l'UNESCO et l'avis positif du Tribunal International de la Haye sommant la Grande-Bretagne de se retirer de l'archipel des Chagos. La GB ne s'est pas exécutée mais le chemin parcouru est immense.

Le cas des Chagos est significatif de l'attitude des grandes puissances qui se moquent des droits humains et des drames causés par leurs politiques sécuritaire, militariste et expansionniste.

Ici, comme ailleurs, nous sommes solidaires des peuples qui se battent pour défendre leurs droits. Toutes

ces tensions ne sont pas utiles et doivent cesser.

Un nouveau modèle basé sur le respect des peuples et de l'environnement, sur le partage et l'égalité, est à inventer. L'ONU a depuis longtemps appelé à « la responsabilité partagée des citoyens de prendre soin les uns des autres », à faire preuve de solidarité, mais aussi à modifier nos modes de vie. En 2019, l'ONU a lié le combat pour la Paix et à celui pour le Climat. Selon son démographe, Gilles Pison, « à long terme, la survie de l'espèce humaine dépend davantage de la façon dont les hommes vivront que de leur nombre. Le défi est de convaincre les pays émergents d'adopter des réflexes écologiques ».

Cette année, nous avons participé ensemble à plusieurs actions en faveur de la Paix et du respect des droits humains. Notre solidarité a notamment permis aux Chagossiens de se rendre à la conférence des droits des peuples autochtones au Portugal, afin d'y exposer leur dramatique histoire.

L'année prochaine d'autres actions seront menées par notre mouvement et vous y serez associés.

Pour l'heure, tous les membres du bureau du Mouvement Réunionnais Pour La Paix vous souhaitent de passer de bonnes fêtes du nouvel An, une très belle année 2020 et préparez vous à la lutte !

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

I ni parlé in pé la solidarité intèrnasyonal ?

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-do-fon dopi dann tan létèrnité, in l'ané i fini épi in n'ot i komans é mi koné pa pou koué dopi lontan mi pans avèk l'ané i vienn fini, lo rouj-de-fon lété bon pou arète avèk sa - dizon pou rotourn dann lo néan li té bon pou ète dopi lontan. La pa pars li la pa fé arien ziska zordi, mé pars sak li la fé lé déyèr li é lé pa dovan li : dann pasé oui, mé pa d'prézan é sirman pa dann fitir. Moin pèsonèl mi pans lé konmsa. Si té arienk de moin, lo parti rouj-de-fon narté fini dopi lontan pou rode in l'androi ségré pou li ropozé é débaras in pé l'aktyalité. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant i koz arienk la boush rouvèr, mi koné kosa ou i pans dopi lontan mé la pa ou néna rézon-pou moin, mon parti la pliské rézan par raport bann poinn vizé la... Matant ou i poz konm vérité promyèr nout parti rouj-de-fon lé fini. Ou i pé pansé, ou i pé souété, mé ankor i fo démontré é ou i démontr pa.

Alor di amoin si lo zidé nout parti lé dépasé, si lé an voi d'disparisyon, si étan sak zot i lé zot i ansèrv ar pi zamé arien pou l'imanité... Alon pran in sèl zidé : l'idé la solidarité internasyonal. Ni pé dir dsi lo poinn vizé d'lo zéléksyon - si ni rogard arienk lintéré nout parti - la pa in zidé intérése. Si ou i pran zidé-la konm in gran prinsip an parmi nout bann prinsip mi pans, li lé pa dépasé, li pé ansèrv pou dévlop la solidarité rant bann pèp, é par la mèm sèrv do baz pou l'antant rant bann pèp é l'antant rant bann pèp sa sé in n'afèr i kont bonpé é va kont ankor bonpé dann nout domin.

Donk ala in lidé lé pa dépasé, é va ankor ansèrv lontan pou l'imanité. Donk ala in l'idé bien dann l'aktyalité, é in parti konm la not k'i défann so lidé - la, i pé pa dir li lé bon pou disparète. Ou i vé, ou i vé pa, lé konm sa é pa otroman. Tok ! Pran sa po ou !

NB - Si ni proné bann zidé nout parti dopi lo tan li lé éné, moin lé sir nout parti lé pa ditou dépasé é myé k'sa li lé modèrn vèye pa. Mi rèv in zour in l'idé, éin zour in l'idé apliké.

Justin